

FERMETURE DE CRÈCHES DANS LE VAL-DE-MARNE : LA VILLE DE CACHAN ALERTE ET DEMANDE LE RETRAIT IMMÉDIAT DE CES DÉCISIONS

Le 19 mai 2025,

La Ville de Cachan a été informée de la fermeture « temporaire » de la crèche départementale Pasteur à la Cité Jardin. Le Département annonce que les enfants et les équipes seront transférés vers la crèche de La Plaine sans qu'aucune concertation préalable n'ait eu lieu.

Le Département du Val-de-Marne engage une politique de démantèlement du service public de la petite enfance. En 2024, à Cachan, 60 places sur 190 avaient été gelées sans aucune communication officielle. La baisse de 11 % du budget départemental dédié aux crèches pour 2025 par rapport à l'année précédente illustre cette orientation préoccupante.

Après l'annonce de la fermeture de la crèche Terrasse à Créteil en septembre, puis celle de Berthollet à Arcueil, ce sont désormais les structures Pasteur à Cachan, Gabriel-Péri à Gentilly et aux Granges à Vitry, qui sont touchées. Une fois encore, ces choix ont été faits unilatéralement, sans dialogue avec les élus locaux, les personnels ni les usagers.

À Cachan, la Maire Hélène de Comarmond rappelle que « l'accès à un service public de qualité est un droit fondamental, garant d'une société solidaire. Ces fermetures fragilisent les familles ainsi que les professionnels engagés au quotidien auprès des jeunes enfants. »

Face à cette situation, les élus de Cachan expriment leur ferme opposition à ces décisions injustes qui démontrent une certaine méconnaissance du territoire et des besoins des familles qui devront traverser la ville pour déposer leurs enfants dans les autres structures.

Un appel au rassemblement se tiendra à la crèche Pasteur à la Cité Jardin, jeudi 22 mai, à 9h.

De nombreux maires et élus du département appellent le Président du Conseil départemental à un dialogue constructif et transparent avec l'ensemble des acteurs, et au retrait de ces fermetures.